



COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 31 août 2021

L'an deux mille vingt et un et le trente-et-un août à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle « Bourguine de Castillon » afin de respecter le protocole sanitaire, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Etaient présents : LORENZELLI Alain, TOFFOLI Joëlle, BACHERE Bernard, ROSSI Mireille, BISETTO Isabelle, GASSON Charlotte, BESCHI Léa, OMPRARET Laurent, CARPINELLA Lionel, DELPECH Stéphane, EYMERY Sylvie, COLOMBIE Myriam, BAX Jacques, DEBRAY GAUBE Karine

Excusé : Dominique LEROUVREUR
Monsieur Dominique LEROUVREUR a donné procuration à Monsieur Alain LORENZELLI

Madame Sylvie EYMERY a été élue secrétaire de séance.

Approbation du conseil municipal du 08 juin 2021 Approbation des décisions du Maire

DELIBERATIONS :

- tarifs de la cantine et du périscolaire
- avis sur le permis de construire d'une centrale de panneaux photovoltaïques flottante aux lieudits « Michelle et Perrin »
- taxe foncière sur les propriétés bâties : limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- création d'un poste pour la bibliothèque et le périscolaire
- choix de l'architecte pour les travaux de la Tour Sud
- décision modificative pour achat matériel

DIVERS :

- obtention de la subvention pour l'achat d'un digesteur
- réorganisation du périscolaire, du CLAS, de la cantine par rapport au protocole sanitaire
- nouvelle directrice à l'école : Maryse COMBRES
- pass sanitaire obligatoire à la bibliothèque pour le public et l'agent
- location d'un local à la Notaire de Bruch
- point sur le dossier du parking au foirail
- refaire border le fossé côté Lamatole
- achat de toile tressée pour jardin devant le périscolaire
- bloc de pierre taillée va être posé à l'entrée du village
- positionner la deuxième boîte à livres